

Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<https://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Formation-des-eleves-magistrats-qu.html>

Formation des élèves magistrats : qu'apprennent-ils à l'ENM ?

- Nos activités - Veille sur la formation -

Date de mise en ligne : mercredi 28 février 2018

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

A consulter sur le site de l'ENM : le témoignage d'Alexandre Djindian, ancien attaché territorial, et membre du conseil d'administration de l'AJM.

Quelques extraits ci-dessous :

- ▶ "À l'heure du bilan, Alexandre Djindian évoque tout d'abord « le lieu de rencontres riches d'enseignements » que représente pour lui l'ENM. Au-delà de la diversité des intervenants, la promotion 2017 compte en effet environ 70% d'anciens étudiants et 30% de professionnels en reconversion issus des secteurs public et privé".

- ▶ « Nous avons des expériences très différentes et apprenons beaucoup au cours de nos échanges, surtout lors des directions d'études (les groupes étant constitués pour que de nombreux profils y soient représentés). C'est l'une des richesses de l'École que de nous donner la possibilité de nous rencontrer »

- ▶ « J'ai particulièrement apprécié cette confrontation régulière à la réalité du terrain qu'offre l'ENM. J'ai, par exemple, pu assister à une autopsie commentée alors que j'en avais jusqu'ici très peu entendu parler, si ce n'est de façon biaisée dans les séries et films. Ça permet encore une fois de ne pas perdre de vue que derrière une procédure papier, il y a de l'humain ».

- ▶ "À quelques jours de son départ en stage juridictionnel, Alexandre Djindian sait par ailleurs qu'il peut désormais s'appuyer sur « une boîte à outils extrêmement riche constituée d'une présentation exhaustive du contexte législatif et jurisprudentiel, mais aussi de supports pédagogiques qui permettent de traduire cela de façon très opérationnelle, que ce soit dans le cadre de la méthodologie de la rédaction d'un jugement, pour l'animation d'une audience, etc. ». Les enseignements de l'École mettant l'accent « à la fois sur les connaissances juridiques nécessaires pour exercer ce métier et sur la culture du savoir-être »".

Article complet consultable via le lien suivant : <http://www.enm.justice.fr/?q=actu-2...>